

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION RELATIVE AU PROJET PARTICULIER PP-2019-02

PROJET PARTICULIER AUTORISANT L'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UN BÂTIMENT DE TYPE
CLASSE MODULAIRE À L'ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-GÉRIN-LAJOIE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de l'arrondissement d'Outremont par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

QUE la résolution accordant le projet particulier PP-2019-02 visant à autoriser l'installation temporaire d'un bâtiment de type classe modulaire à l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont située au 475, avenue Bloomfield a été adoptée par le conseil d'arrondissement lors de sa séance extraordinaire tenue le 4 juillet 2019;

QUE cette résolution est réputée conforme aux objectifs et aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire;

QUE ladite résolution est entrée en vigueur le 23 août 2019 suite à la délivrance d'un certificat de conformité par le greffier de la Ville à l'égard de cette résolution.

Toute personne intéressée peut consulter cette résolution au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 20 décembre 2019

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate

